14e ANNEE — N° 691 PARAIT LE SAMEDI 28 Mai 1898

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciale (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

RESULTAT DU SCRUTIN

DU 22 MAI 1898

Inscrits : 6289
Votants : 5070

Robert : 2,090 voix (élu).
Bontoux : 1,878
d'Hugues : 1,106

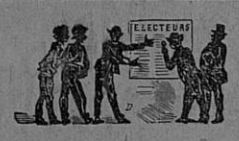

APRÈS LA LUTTE !

La comédie électorale est finie. Déjà les murs commencent à être débarrassés d'une prose plus ou moins fallacieuse ; d'autres affiches couvrent les multicolores papiers posés par les candidats. Le nettoyage n'est jamais qu'incomplet et c'est un plaisir pour le philosophe de trouver, plus tard sur un platane isolé, sur une palissade ou sur une porte de grenier de quelque quartier excentrique, les promesses pompeuses d'un candidat.

Dans notre arrondissement, comme presque partout ailleurs, les électeurs qu'on déclarait de plus en plus indifférents ont usé avec assez d'entrain de leur souveraineté toute momentanée ; les abstentions, au second tour, ont été relativement peu nombreuses. Il reste à voir si le nouvel élu se donnera, pour tenir ses promesses et nous procurer quelques légères améliorations, autant de mal qu'il s'en est donné pour se faire élire.

Mais à quoi bon épiloguer sur les résultats acquis et sur les moyens employés pour les obtenir. L'effervescence est tombée, les esprits sont calmes et de la lutte passée il ne restera dans quelques jours que le souvenir effacé.

La journée du 22 Mai a rendu à ses études agricoles le député réactionnaire qui a siégé pendant un peu plus de 4 ans. Victime de ses combinaisons machiavéliques, il a vu près de 400 de ses anciens partisans égarer leurs voix sur son concurrent heureux et s'est piteusement effondré avec 1,104 voix. Bontoux et Robert se sont serrés de près : celui-ci arrive avec seulement 212 voix de majorité sur celui-là et tous les deux avec une majorité de 2,864 voix sur M. d'Hugues. C'était prévu. Comme on ne peut contenter tout le monde et ses électeurs, après quatre ans, tout député a cessé de plaire et l'inconstance populaire lui signe son congé.

La campagne électorale a été fertile en incidents de toute sorte sur lesquels, nous le répétons, nous ne reviendrons pas. Chacun récoltant en rapport de ce qu'il a semé, nous verrons plus tard les fruits qui sortiront de là.

L. MONTUERRI.

Voici en quels termes M. Bontoux remercie ses électeurs :

MES CHERS AMIS,

Je vous remercie de vos 1,878 suffrages. La réaction ne m'a pas pardonné d'avoir battu son chef aux élections au Conseil général du canton de La Motte et au scrutin du 8 Mai.

Dans toutes les communes où M. d'Hugues a perdu des voix elles ont passé en bloc à M. Robert qui est donc l'élu de la coalition cléricale, réactionnaire radicale sous laquelle je succombe.

Encore une fois merci.

Félix BONTOUX,
Conseiller général, Ancien Député,

En réponse à une chronique électorale du *Petit Provençal*, M. Bontoux a adressé la lettre suivante au directeur de cette feuille :

Sisteron, 26 Juin 1898.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je vous invite et au besoin vous requiers d'avoir à insérer la lettre suivante :

Je donne le démenti le plus formel aux allégations mensongères de votre correspondant.

Pas un seul électeur de M. d'Hugues n'a voté pour moi et M. Robert n'a triomphé que grace aux quatre cents voix réactionnaires qui se sont portées sur son nom au second tour.

Les chiffres du scrutin sont là pour le prouver.

A Bayons, Château-Arnoux, l'Escale, Mison, La Motte, Noyers, les Omergues, Sisteron, Valbelle, Volonne, etc., etc. M. Robert gagne exactement le chiffre de voix perdues par M. d'Hugues.

J'ajoute que toute la campagne faite au second tour par M. Robert, s'est résumée à s'attirer les voix de M. d'Hugues et que notamment dans la réunion tenue à Valernes, M. *Gaston Beinet*, le porte parole de M. Robert, a prononcé en ma présence, les paroles suivantes : « L'élection de M. Robert est faite, car vous, les partisans de M. d'Hugues, vous ne voterez pas pour Bontoux qui a battu votre chef aux élections au Conseil général, qui l'a battu encore le 8 mai dernier, et qui a affiché sur vos murs qu'il n'était venu dans l'arrondissement que pour chasser M. d'Hugues.

« Nos adversaires diront peut-être que nous avons les voix de la réaction, nous serons enchantés de les voir passer de notre côté et elles y viendront sûrement. »

Recevez mes salutations,

Félix BONTOUX,
Conseiller général, Ancien Député,

LES ÉLECTIONS DE 1898

Le suffrage universel, ou plus exactement la majorité dudit suffrage, a continué sa confiance à environ 370 de ceux dont le mandat était expiré ; elle a porté ses préférences sur environ 210 législateurs nouveaux (16 seulement avaient déjà fait partie des Chambres antérieures).

Il est vraiment bien difficile de déterminer, en connaissance de cause et avec certitude, comment cet ensemble se subdivise d'après les « partis » ou groupes ; les désignations qui suivaient le nom du candidat sur les diverses manifestations de leur « couleur » avant l'élection ne peuvent assurément pas compter comme des indications exactes. Les « nationalistes », pour ne choisir qu'un exemple, seront bien un parti sur le terrain spécial choisi par eux ; pour le reste, c'est-à-dire pour la généralité des batailles parlementaires, ils se porteront de divers côtés.

Au surplus, et bien que l'on sache que penser des chants de victoire que chaque parti entonne cette fois encore, la diversité et parfois la puérilité des arguments invoqués pour prouver cette victoire démontrent surabondamment, que les « étiquettes » ne donnent qu'une idée approximative de la marchandise.

En outre, il convient de ne pas oublier que les « nouveaux » c'est-à-dire deux cinquièmes à peu près de la nouvelle Chambre, ne pourront être « classés », avec quelque chance d'exactitude, que quand ils auront fait leurs premières armes, et auront ainsi indiqué quel poste de combat ils entendent occuper.

Dans quelques jours, la reprise des travaux parlementaires nous fournira des indications et des pronostics sur la future stratégie parlementaire, sur la tactique des partis, et par là même, sur la situation du cabinet. Pour l'instant il nous parait plus utile de rechercher si la dite consultation a marqué une orientation dans le pays.

A cette question, nous croyons devoir répondre négativement.

Le pays veut à la fois le calme sage et la « marche en avant ». Ce sont toutefois, à n'en pas douter, les « promesses de progrès et de réformes » qui ont recruté le plus grand nombre de nouveaux adhérents. Mais, en 1898 comme en 1893, et comme avant, hélas ! si on a paru s'entendre sur le but, on n'est pas plus d'accord sur les moyens d'exécution. Aujourd'hui comme hier, la machine parlementaire sera vraisemblablement impuissante parce qu'elle est restée la même.

L. M.

Une Interview à Bicyclette

D'un de nos correspondants :

Profitant des premiers beaux jours du printemps, j'étais allé récemment faire une excursion à bicyclette aux environs de Melun : arrivé à un croisement de routes, j'ésitais sur le chemin à prendre, quand je fus dépasé par un cycliste qui filait à toute allure. Voyant mon embarras, il s'arrêta obligeamment pour me renseigner, et je fus littéralement stupéfait de me trouver en face d'un vieillard de 75 ans car bien rares sont les hommes de cet âge qui peuvent se livrer aux douceurs de la bicyclette.

— M. Etienne Durand, 8, rue Dufour, à Melun, me dit-il, en se présentant lui-même.

— Tous mes compliments, monsieur, répondis-je ; il est peu commun de rencontrer sur les routes, à 20 kilomètres de leur demeure, des hommes de votre âge ; autant pour rentrer chez vous, pour des jambes de 75 ans, c'est déjà un joli record.

M. Durand souriait de ma surprise : « Mais j'en fais autant tous les jours me dit-il, et sans plus de fatigue ; il m'arrive aussi très souvent de faire sans effort 8 ou 10 kil. à pied. Je n'en aurai certes pas fait de même l'an dernier.

— Manque d'entrainement sans doute ? questionnai-je, flairant une interview intéressante.

— Non pas ; j'étais malade et même gravement malade. Je souffrais de douleurs atroces dans les reins, au point que je ne pouvais marcher un quart d'heure sans être obligé de me reposer ; j'avais les jambes enflées et très sensibles au toucher : le moindre contact me faisait crier de douleur.

— Vous n'avez donc pas consulté de médecin ?

— Oh ! que si, et pris quantité de remèdes : rien ne me soulageait. C'est alors que me souvenant d'avoir fréquemment lu dans les journaux des cas de guérison par les Pilules Pink pour personnes pâles du Docteur Williams, je me décidai à en essayer. Dès les premiers jours du traitement je ressentis une amélioration sensible et au bout de quelques semaines j'eus la satisfaction de me sentir entièrement guéri. Aussi vous pouvez penser quelle reconnaissance j'ai gardée pour ces merveilleuses Pilules et que je me fais pas faute de les recommander. à qui veut m'entendre.

— M'autorisez-vous à publier ce que je viens d'entendre, M. Durand ? demandai-je.

— Avec plaisir répondit-il ; je serai particulièrement heureux d'avoir pu rendre service à des personnes qui souffrent, faute de connaitre ce qui peut les guérir.

Là dessus, je remerciai vivement M. Durand de son amabilité, et le regardai reprendre la route de Melun en pédalant à toute vitesse.

P. R.

Ceux qui feront usage des Pilules Pink en obtiendront les meilleurs résultats. Elles sont efficaces pour l'anémie, la paralysie, ataxie locomotrice, rhumatisme, sciatique, névralgie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. ; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès.

En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM Gablin et Cie (pharmacien de 1re classe) 3, Cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ. — ÉGALITÉ. — FRATERNITÉ

Ville de Sisteron

FÊTE PATRONALE de la PENTECOTE

Les 28, 29 30 et 31 Mai 1898

PROGRAMME

Samedi 28 Mai. — Tenue de l'important marché de la Pentecôte.

A 9 heures du soir : Salves d'Artillerie ; Retraite aux Flambeaux par la Société Musicale les *Touristes des Alpes*, départ de la Mairie.

Dimanche 29 Mai. — A 7 heures du matin : Salves d'Artillerie ;

A 11 heures : Réception à la Gare des Sociétés l'*Union Musicale de Forcalquier* ; Exécution de la *Marseillaise* par les musiques réunies devant l'Hôtel-de-Ville ;

A 2 heures : Réunion sur la Place de Mairie des Sociétés musicales, Défilé, Cours de la Gare Grand Festival ;

A 4 heures, boulevard de la Gare :

Concours de Bicyclettes

Course Régionale. — Distance 5,000

© VILLE DE SISTERON

mètres, Entrée 2 fr. — 1er prix : 50 fr. ; 2e prix : 25 fr. ; 3e prix : les entrées.

Course Départementale. -- Distance 5,000 mètres, Entrée 1 fr. — 1er prix : 30 fr. ; 2e prix : 15 fr. ; 3e prix : les entrées.

Championnat local. — Distance 2,500 mètres, Entrée libre. — 1er prix : 20 fr., un brassard d'honneur ; 2e prix : 10 fr. ; 3e prix : 5 fr.

A 9 heures : Brillante Retraite aux Flambeaux par les musiques réunies ; Grand feu d'Artifice ; CONCERT ; Bataille de CONFETTI ;

A 10 heures, Place de l'Hôtel-de-Ville, **Bal Public à Grand Orchestre.**

Illuminations à giorno ; Embrasement de la tour de l'Horloge et des Monuments publics ; Salves d'Artillerie.

Lundi 30 Mai. — A 10 heures du matin, cours Saint-Jaume : Jeux divers; Concours de grimaces ; Jeu des trois sauts : Jeu de la poêle ; Jeu de la cruche; Jeu du baquet ; Course aux œufs ; Course des ânes.

A 2 heures du soir, Cours St-Jaume, Concert par la Société l'*Union musicale de Forcalquier* ;

A 3 heures, Boulevard de la Gare :

CONCOURS HIPPIQUE

Prix de la Durance (au golop) Entrée 3 francs. Distance 1,000 mètres. — Pour chevaux de tout âge et de toute provenance dont la taille n'excèdera pas 1m42, 1er prix : 80 fr. ; 2e prix : les entrées.

Prix du Buech (au trot attelé) Entrée 5 fr. Distance 2,500 mètres. — Pour chevaux de tout âge et de toute provenance, 1er prix : 100 fr. ; 2e prix : 20 fr. et les entrées.

Prix de la Ville. — (au galop) Entrée 5 francs. Distance 1,400 mètres. — Pour chevaux de tout âge et de toute provenance, 1er prix : 120 fr. ; 2e prix : 30 fr. et les entrées.

Prix des Dames (gentlemen-riders), Pour chevaux montés par leurs propriétaires. Prix unique : Une surprise (valeur 50 fr.

Pendant les Courses, Cours de la Gare Concert par les *Touristes des Alpes* ;

A 6 heures : Départ des Sociétés ;

Salves d'Artillerie :

A 9 heures, au Cours Saint-Jaume : GRAND BAL.

Mardi 31 Mai. — A 8 heures du matin, Cours Saint-Jaume : Concours de Boules, Enrées 2 fr. Prix unique 50 fr. et les entrées.

Pendant toute la journée du mardi,

Grand Concours de Tir

aux armes de guerre, au Stand de la Société. Un programme spécial donnera la liste des nombreux prix.

Les 29, 30 et 31 Mai, faubourg la Baume : Tir à la Cible aux armes de chasse. Prix un permis de chasse.

Pendant toute la durée des fêtes, théâtres, carrousels à trois étages, spectacles et amusements divers, à qui les meilleures conditions seront faites pour les places :

Vu : Pour la Comon des fetes :
Le Maire, *Le Président,*
THÉLÈNE. MICHEL.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE
SISTERON

Nouveau Docteur. — On nous annonce l'installation dans notre ville de M. le Docteur Silve, chirurgien en chef des hôpitaux de Bône.

Le docteur Silve, d'origine Sisteronnaise par sa mère, nous arrive précédé d'une bonne réputation professionnelle.

A ce double titre nous lui souhaitons la bienvenue.

ÉTAT-CIVIL
du 20 au 26 Mai 1898

MARIAGES

Entre Richaud Aimé-Célestin-Henry, meunier, et Maigre Marie-Louise-Rosalie, sans profession.

DÉCÈS

NAISSANCES

NEANT

Illusion d'optique. — Tout le monde connait cette admirable tête de Christ aux paupières baissées, dont on voit les yeux s'ouvrir progressivement après quelques minutes d'attention, et qui passait pour une merveille de trompe-l'œil.

On vient de trouver mieux encore, et l'on peut voir, sur la carte-Chrmo d'une célèbre maison, Monsieur le Prés. F. F. Le Ts..., le Père D..., MM. Franc... S... Paul D... etc., assister à un record de vélos qui semblent dévorer l'espace dès qu'on imprime à la carte un petit mouvement spécial.

C'est le jeu des salons en ce moment et nous avons la bonne fortune d'informer nos lecteurs que, sur nos instances, la grande Distillerie Cusenier, 226, boulevard Voltaire à Paris, se fait un plaisir d'en adresser deux exemploires à toute personne qui en fait la demande.

Finances. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir la nomination de notre compatriote et ami Augustin Roux, fondé de pouvoirs, au poste de Percepteur (3e classe) à Voray (Haute-Saône).

Nous lui adressons nos cordiales félicitations.

Prime à nos lecteurs. — Une caisse Eaux de Vals " *Favorisée* " autorisee par l'Etat, approuvée par l'Académie de Médecine, extra Gazeuse, souveraine dans les maladies de l'estomac, l'anémie, le foie, la rate. Quatorze fr. les 50 bouteilles.

Payement à trente jours.

Adresser les commandes au directeur du journal.

P-L-M. — *Excursions en Dauphiné.* La Cie P-L-M offre aux touristes et aux familles qui désirent se rendre dans le Dauphiné vers lequel les voyageurs se portent en plus grand nombre chaque année, diverses combinaisons de voyages circulaires à itinéraires fixes ou facultatits permettant de visiter à des prix réduits, les parties les plus interessantes de cette admirable région : La grande Chartreuse, les gorges de la Bourne, les grands Goulets, les massifs d'Allevard et des Sept Laux, la route de Briançon et le Massif du Pelvoux, etc.

La nomenclature de ces voyages, avee prix et conditions, figure dans le Livret-Guide P-L-M. qui est mis en vente au au prix de 40 cent. dans les principales gares de son réseau, ou envoyé contre 0,75 en timbres-poste adressés au Service de l'Exploitation (Publicité), 20, boulevard Diderot, Paris.

P-L-M. — BAINS DE MER DE LA MÉDITERRANÉE. — *Billets d'aller et retour valables 33 jours ; Billets individuels et billets collectifs (de famille).* Il est délivré du 1e Juin au 15 septembre de chaque année, des billets d'aller et retour de Bains de Mer. 1re, 2me, 3me classe, à prix réduits pour les stations balnéaires suivantes ;

Agay, Aigues-Mortes, Antibes, Bindol Baulieu , Cannes, Golfe-Juan-Vallauris, Heyres, La Ciotat, La Seyne, Tamarissu.-Mer, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, St-Raphaël, Toulon et Villefranche-s-Mer.

Ces billets sont émis dans toutes les gares du réseau P-L-M. et doivent comporter un parcours minimun de 300 kil. aller et retour.

Prix : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barême faisant ressortir des réductions importantes pour les billets individuels, ces réductions peuvent s'élever à 5 o|o pour les billets de famille.

P-L-M. — *Voyages circulaires a itinéraires fixes.* — Il est délivré pendant toute l'année, dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, extrêmement variés, permettant de visiter à des prix très réduits en 1e, 2e, 3e classe, les parties les plus interessantes de la France (notamment l'Auvergne, la Savoie, le Dauphiné, la Tarentaise, la Maurienne, la Provence, les Pyrénées), l'Italie, la Suisse, l'Autriche et la Bavière.

Arrêts facultatifs à toutes les gares de l'itinéraire : La nomenclature de tous ces voyages, avec les prix et conditions, figure dans le Livret-Guide P.L.M veudu au prix de 40 centimes dans les principales gares ds réseau

P.-L.-M. — *Exposition générale Italienne à Turin.* Billets d'aller et retour de 1r, 2me, 3me classes à prix réduits de toute gare P-L-M à Turin, donnant droit à deux entrées à l'Exposition ; VALIDITÉ. 30 jours ; Arrêts en Italie, deux arrêts au choix tant à l'aller qu'au retour. Délivrance des billets jusqu'au 31 octobre inclus.

1° Immédiatement dans les gares de Paris, Nevers, Dijon, Lyon-Perrache, Clermont-Ferrand, St Etienne, Valence, Marseille G. V. Nimes (voyageurs), Grenoble, Chamberry.

2° Sur demande faite 48 h. à l'avance dans toutes les autres gares.

VARIÉTÉS

LES CONVENTIONNELS SOUS LA RESTAURATION

Par ALBERT TOURNIER

CHASSET

Né à Villefranche (Rhône) le 25 mai 1745, mort à Tournus (Saône et Loire) le 10 septembre 1824 ; Chef de division au ministère de l'intérieur, l'Empire le créa Comte et la restauration le frappa à tort ; il réclama en ce qui le concernait contre la loi sur les régicides. Il avait bien exercé pendant les Cent jours les fonctions de commissaire extraordinaire dans la 22e division militaire ; mais estimant que la mort de Louis XVI inspirait le plus grand intérêt pour son fils, que la royauté était seule à craindre et non le roi discrédité et détrôné, il avait voté la détention jusqu'à la paix. Il vécut dans la retraite.

— Le 1r mai 1816, le comte Chasset (Charles-Antoine) écrivait au ministre de la police générale pour lui soumettre un mémoire justifiant ses votes à la convention nationale et tendant à prouver qu'il ne peux point être compris parmi les régicides. Au cas où ses explications ne seraient pas reconnues comme pouvant l'innocenter, il sollicite « un sursis de deux mois pour règler ses affaires » il ajoute : « ma femme qui voudra me suivre et dont la santé est aussi altérée que la mienne, sollicite la même bonté. Des certificats des médecins qui nous ont soignés constatent notre position. »

Le mémoire dont il est plus haut question, expose que le Cte Chasset vota pour la détention et le banissement à la paix. Il reconnait qu'il vota en suite contre le sursis, « mais le motif que j'ai cru louable de mon opinion à cet égard, à été que les régicides et leurs complices proclamaient hautement que la résolution était prise, si le jugement n'était pas éxécuté sans délai, de se porter au temple et d'y multiplier les victimes. J'ai eu là l'intention de sauver du moins la famille du roi prisonnière avec lui. » Il cherche ensuite à prouver que le terme de régicide ne peut-être appliqué « qu'à celui qui commet le crime de tuer le roi » et que tel n'est pas son cas. Il espère qu'on l'appréciera aussi. « mais comme le bruit que quelques membres de la convention qui avaient voté dans le même temps, ont reçu l'ordre de quitter le royaume, » il veux faire acte de soumission, et, dit-il « je supplie les ministres de S. M. de fixer mon sort. » viennent ensuite de longues considérations concernant l'interprétation des lois basées sur les règles grammaticales « qui ne permettent pas de traiter d'assassins ceux qui ont voté comme lui pour la détention et le banissement à la paix ». Ce vote justement le fit mettre hors la loi par les ennemis mêmes du roi et pour se soustraire à leur persécution il dut se réfugier à l'étranger, « où j'ai passé plusieurs années, pendant lesquelles ma femme à été quatorze mois dans les prisons. » Il déclare ne désirer que vivre tranquille et paisible soumis aux lois par caractère et par principe « j'ai quitté Paris dés le mois de septembre 1815 et j'ai fait choix pour résidence d'une petite ville du département de Saône et Loire, Tournus, où par économie je vis en commun avec les seuls parents qui me restent si on croit pas devoir accepter ses explications il sollicite comme une faveur, à cause de ses infirmités et de celles de sa femme, l'obtention d'un sursis à son départ.

— Le 5 avril 1816, le ministre de l'intérieur Vaublanc, écrit à M. Chasset qu'il a lu son mémoire, et qu'au sujet des raisons, lui dit-il « qui vous ont fait voter contre le sursis, dans le procès monstrueux du Roi Louis XVI, des deux présomptions intentionnelles que présente ce vote malheureux, je me plais à vous attribuer celle qui s'accorde avec les qualités que des personnes estimables ont toujours trouvées en vous, dans le cours de votre longue carrière. Je me félicite des rapports particuliers que j'ai eus avec vous et je suis bien affligé de vous savoir dans une position si contraire à celle où je voudrais vous voir. Si votre demande est portée au Conseil, vous pouvez être assuré que je l'appuierai des considérations qui vous sont favorables. »

— La note jointe à la lettre (2 avril 1816) du garde des sceaux est une simple reproduction du mémoire qui vient d'être analysé.

— Le 21 avril 1816 M. Chasset écrit au comte de Cazes pour le remercier du sursis qu'il lui a fait obtenir et qui lui a rendu la vie et l'honneur « lui et aux siens. »

— Le 18 décembre 1818, Chasset écrit de Tournus, où il vit toujours retiré, au comte de Cazes, « pour obtenir, au lieu du sursis indéfini qui lui a été accordée, la mise en possession de tous drois civils, titres et pensions accordés à titre gratuit. » Il renouvelle les considérants de son premier mémoire ; expose à nouveau sa situation de fortune précaire et son état de santé de plus en plus mauvais ; implore la clémence du Roi ; jure soumission reconnaissance et fidélité au Roi et à sa dynastie ; il supplie enfin le ministre de lui faire obtenir complète réhabilitation.

Par décision du 24 décembre 1818 le Roi déclarait que le sursis indéfini accordé au sieur Chasset, ex-conventionnel, qui ne s'appliquait d'abord qu'aux dispositions pénales prononcées par le dit article, s'étendait pareillement aux effets civils qui en étaient résultés.

A suivre

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR FAVORI DES CHEVEUX.

Pour rendre aux cheveux gris ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron, chez M. H. REBATTU Mercerie, Parfumerie, rue porte de Provence

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 25 Mai 1898

La hausse est enrayée par quelques réalisations. Le 3 % revient à 102,87 ; le 3 1/2 % fait 106,15.

Le petit mouvement de tassement n'influence que très peu nos établissements de crédit que nous retrouvons LE CREDIT FONCIER à 665, LE COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE à 572, LE CREDIT LYONNAIS à 820, LA SOCIETE GENERALE à 531.

La BANQUE SPECIALE DES VALEURS INDUSTRIELLES avance à 173.

Les VILLES DE PARIS 1886 sont toujours recherchées à 403.

BEC AUER 600.

Comme valeurs de placement les obligations de la Co GENERALE D'IMMEUBLES sont recommandées à 471,50, on annonce l'introduction très prochaine sur notre marché des obligations 5 % de la Co AUSTRO-BELGE DE PETROLE entreprise qui réalise des bénéfices importants et dont les gages sont de premier ordre.

Bonne tenue de l'INCROYABLE à 205.

L'obligation de la Co AUXILIAIRE DES CHEMINS DE FER se maintient à 135 fr.

La Co Internationale de déménagements, transports et camionage de Dijon, siège social à Lyon 15 rue Saint-Dominique, bénéficiera de l'organisation des 3 maisons importantes fusionnées et des traités avantageux en cours avec la Co P-L-M et les ministères des finances et de la guerre. Le meilleur accueil est donc assuré à ses actions de 500 fr.

CHEMINS DE FER FRANÇAIS très recherchés.

INFORMATION FINANCIERE. — Le Journal des Valeurs Industrielles, dont nous avons dejà indiqué le but s'attache à démontrer par les preuves les plus saisissantes que les capitalistes français ont tont intérêt pour leur sécurité et pour les taux du rendement, à préférer les valeurs françaises aux titres ètrangers qui ont valu tant de mécomptes à l'épargne et qui lui en causeront encore de de nouveaux. Tous les avantages sont certainement pour les valeurs industrielles françaises qu'il était nécessaire de faire connaitre pour les faire apprécier comme elles le méritent.

Plus que soulagement

Aux personnes atteintes de phtisie au dernier degré, tout ce que la science peu leur offrir, c'est du soulagement, et la raison est qu'il n'existe pas encore un remède qui puisse guérir cette terrible maladie à sa dernière période. Cependant daus l'Emulsion Scott qui est le remède reconnu souverain contre les maladies consomptives on trouve plus que du soulagement. Elle réconforte, car

© VILLE DE SISTERON

non seulement elle amoindrit les efforts de ta toux mais elle donne aussi au système la force de combattre la maladie.

Dans les premièrs degrè de la Phtisie, avant que la maladie n'ait fait de trop grand progrès, la science médicale du monde entier recommande l'Emulsion Scott comme étaut le remède le plus sûr que l'on pvisse prendre Elle contient l'huile de foie de morue la plus pure cn combinaison avec les hypophosphites de chaux et de soude, sous une forme facilb à digérer, ce qui en fait un remède idéal ayant une action directe sur les poumons et arrêtant l,appauvrissement du sang causé par le drainage constant du système par la maladie. La phtisie ne détruit pas seulement les tissus pes poumons, elle consomme aussi le richesse du sang, ce qui droduit l'maciation et la faiblesse.

L'Emulsion Scott soulage l'irritation des membranes, arrête le toux, enrichit le sang qui produit l'énergie et la vitalité. Par ce moyen elle fait recouvrer la santé si l'on n'attend pas trop lqngtemps pour commencer à se soigner.

En vente chez J. Delouche, phⁿ, 2 place Vendôme, Paris, et toutes pharmacies. — 5 fr. 50 le flacon ; 3 fr. le demi.

FOLLE ENTREPRISE

Avec mon or disait un très gros savonnier,
Je veux mettre à néant le CONGO DE VAISSIER !
L'imprudent eût mieux fait de transporter [la lune],
Car à cette entreprise, il mangea sa fortune.

E. Fioury, au parfumeur parisien.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble. qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

A LOUER à Sisteron

UNE ANCIENNE

BOULANGERIE

Nombreuse Clientèle

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

A VENDRE OU A CÉDER

en VIAGER

VASTE LOCAL, avec logement en parfait état de construction, pouvant servir à tout commerce.

Au Centre de la Ville

S'adresser au Bureau du Journal

A CÉDER DE SUITE

POUR CAUSE DE SANTÉ

JOLI CAFÉ

Situé dans l'intérieur de la ville

S'adresser au bureau du journal

A CÊDER

DE SUITE

pour cause de santé

MAGASIN DE VERRERIE

CRISTAUX. FAYENCES, PORCELAINES

S'adresser à M. FERRON

Traverse de la Place

4e ANNÉE

LA QUINZAINE MUSICALE

PETITE GAZETTE DU PIANO ET DU CHANT A LA MAITON

Journal de famille et de salon, joignant l'utile à l'agréable, donnant aux réunions intimes des éléments choisis de distractions artistiques et littéraires.

7 pages de musique grand format, 4 de texte et illustrations ; monologues, comédies, biographies, théories de danses, conseils, etc. Concours mensuels : 1.500 fr. de prix par an.

Abonnements. FRANCE : Un an, 6 fr., 6 mois, 3 fr. 50 ; 3 mois 2 fr. ÉTRANGER : Un an, 8 fr.

Le numèro : 30 centimes. En vente chez les principaux libraires et dans les gares (Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint Germain, Paris).

ON DEMANDE A ACHETER

Rue Droite

UNE MAISON avec MAGASIN

S'adresser au Bureaau du Journal.

A VENDRE D'OCCASION

UN TREUIL

en très bon état. S'adresser au bureau du Journal ou chez M. GUINDON, Avenue de la Gare.

VEAUX

Pour provoquer un bel élevage, sans diarrhée, un engraissement rapide et une chair plus ferme et plus blanche pour les veaux, il ne faut employer pour leur élevage et engraissage que la ***créméine***, laitage remplaçant le lait maternel et permettant aux éleveurs d'économiser leur lait, de le vendre ou de l'utiliser en beurre ou fromage. La ***créméine*** sert aussi pour l'élevage des agneaux porcs et poulains. cette farine hors concours aux expositions et honorée de 2 prix d'honneur et de 83 médailles ne revient qu'à deux centimes le litre de lait. En vente dans les bonnes épiceries. Exiger la ***créméine*** ROQUES du Mans et se méfier des imitations de sacs et contrefaçons de nom.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES

Arrondissement de Sisteron

Canton de Volonne

SERVICE VICINAL

Chemin vicinal de petite communication N° 3 de Château-Arnoux à la Durance

Partie comprise entre son origine et la voie ferrée, sur une longueur

de 223 mètres 15

ENQUETES PARCELLAIRES

TITRE II DE LA LOI DU 3 MAI 1841

COMMUNE DE CHATEAU-ARNOUX

AVIS

Le public est prévenu qu'en exécution de l'arrêté de M. le Préfet des Basses-Alpes, en date du 25 Mai 1898, et en conformité des articles 4, 5 et 6 de la loi du 3 mai 1841 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, les Plan, Profil en long et Notice descriptive du tracé, le Tableau indicatif des ouvrages à exécuter, les Plan parcellaire et Tableau indicatif des Propriétés à acquérir pour l'établissement du Chemin de petite communication numéro 3, dans la commune de Château-Arnoux ont été déposés à la Mairie de la dite commune et y resteront jusqu'au 5 juin 1898 inclusivement, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Il est également déposé à la Mairie un registre destiné à recevoir les déclarations d'élection de domicile à faire en vertu de l'article 15, § 2, de la loi du 3 mai 1841.

Un registre d'enquête est ouvert à la Mairie pour recevoir les déclarations et réclamations qui seront faites pendant le même délai.

Après ce délai, toutes les pièces et observations seront adressées à M. le Sous-Préfet par M. le Maire.

NOMS des Propriétaires dont les terrains sont traversés par le Tracé du Chemin à construire, tels qui sont inscrits sur la Matrice des rôles.

DELAYE Hippolyte, propriétaire actuel, demeurant à Château-Arnoux (Basse-Alpes)

Nous, Maire de la commune de Château-Arnoux, certifions que l'avis ci-dessus a été publié en cette commune, en la manière ordinaire, le 189 et qu'il est resté affiché à la principale porte de l'Eglise et à celle de la Mairie, depuis le 29 mai 1898 jusqu'à ce jour.

Fait à Château-Arnoux, le 5 Juin 1898

Le Maire,

BÈCARUD.

ON DEMANDE

UN APPRENTI

à l'Imprimerie du Journal

Etude de Me Léopold BÉQUART

Successeur de M. BASSAC

Notaire

SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE

A L'AMIABLE

La moitié en nue propriété, d'un vaste et beau domaine situé sur le terroir des communes de Salignac et d'Entrepierres, dont le centre d'exploitation est au quartier de Briasq

Ce domaine qui se trouve au bas et sur le versant sud de la montagne de Briasq, se compose : de bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et arrosables ; pré, bois et vagues , il est situé entre les villages d'Entrepierres et de Salignac, et distant de Sisteron d'environ cinq kilomètres.

Pour tous renseignements s'adresser à Me L. BÉQUART, chargé de la vente, et dépositaire des titres de propriété.

Etude de Me Léopold BÉQUART

Successeur de Me A. BASSAC

Notaire

SISTERON (Basses-Alpes)

LICITATION AMIABLE

Le DIMANCHE CINQ JUIN mil huit cent quatre-vingt - dix - huit, à trois heures de l'après-midi, il sera procédé à Peipin, à la Mairie et par le ministère de Me L. BÉQUART, notaire, à la

Vente aux Enchères Publiques

à titre de licitation amiable, des immeubles ci-après désignés, dépendant de la succession de Madame MAUREL née CHAUVIN.

DÉSIGNATION

Commune de Peipin

ARTICLE PREMIER

Une Propriété en nature de terre labourable et arrosable sise au quartier de Champarland, d'une contenance de douze ares environ.

Mise à Prix : 150 francs

ARTICLE DEUXIÈME

Une terre labourable complantée en vignes, située au quartier des routes, d'une contenance de 64 ares environ.

Mise à Prix: 800 francs.

ARTICLE TROISIÉME

Un bosquet situé à la montagne de Lure, au quartier de Roumégère.

Mise à prix : **10 francs.**

Pour tous renseignements s'adresser à Me BÉQUART, notaire dépositaire du cahier des charges, et des titres de propriété.

Pour extrait :

Léopold BÉQUART

Etude de Me A. HEIRIÈS

Notaire à Sisteron

Suc^r de Me CHAUVET et AUDIBERT

ADJUDICATION

VOLONTAIRE

Le DIMANCHE DOUZE JUIN mil huit cent quatre - vingt - dix - huit, à deux heures du soir, il sera procédé, dans l'étude et par le ministère de Me HEIRIÈS, notaire à Sisteron, à la vente aux enchères

D'UNE MAISON

sise à Sisteron, rue Saunerie, numéro 48, portée à la matrice cadastrale sous le numéro 1037 de la section B, composée d'une cave en sous sol avec deux tonneaux de capacité de cinq et six hectolitres, beau magasin avec vitrines murées, au rez-de-chaussée, premier étage, deuxième étage, troisième étage, deux greniers à foin et galetas, y compris une écurie au quartier de la Coste, séparée de la maison ci dessus par une rue et dans laquelle on se rend par un pont couvert qui réunit la maison à la dite écurie.

La maison confronte du levant, rue Saunerie ; du midi, Rossi et Figuière ; du couchant, rue et du nord Pellotier et Bougerel.

L'écurie confronte du levant, rue et pont couvert ; du midi, rue ; du couchant, Roux et canal ; du nord, Mouton.

Mise à Prix : 5000 francs

Cette maison appartient indivisément à Mesdemoiselles Marie et Magdeleine SARTORI et Madame Veuve SARTORI, demeurant à Sisteron.

Pour tous renseignements ou pour traiter de gré à gré, s'adresser aux venderesses où à Me HEIRIÈS, dépositaire du cahier des charges.

HEIRIÈS, notaire.

Guerre à l'Anémie!

FER GAFFARD

(Poudre de Fer sucré soluble)

LE ROI DES FERRUGINEUX

Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2f50 le Flacon

DÉPÔT : PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, ET TOUTES PHARMACIES

Dépôt à Sisteron, chez M. LAUGIER, Pharmacien.

---

58 années de succès

Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894

Grand Prix exposition universelle Bordeaux 1895

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY

Exposition nationale ROUEN 1896

Exposit. universelle BRUXELLES 1897

ALCOOL de MENTHE **DE RICQLÈS**

Le seul Alcool de Menthe Véritable

CALME *instantanément la* **SOIF** *et* **ASSAINIT L'EAU**

DISSIPE *les* **maux de cœur,** *de tête,* **d'estomac,** *les* **indigestions,** *la* **dysenterie** *la* **cholérine.**

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

EAU de TOILETTE et DENTIFRICE EXQUIS

EXIGER LE NOM DE RICQLÈS

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

132 et 134 Rue Lafayette.

EXPÉDITIONS EN PROVINCE.

CATALOGUE FRANCO (200 pages).

TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS

Dépôt Général du **FER GAFFARD**

GUÉRISON

RAPIDE et SANS FRAIS

Pour se guérir *en secret*, par une méthode, infaillible, il faut écrire à M. **SOLÈMES**, *ex-Cr de Sociétés de Médecine* au **Mans** (Sarthe), qui envoie ***gratis*** des méthodes sous enveloppe pour

MALADIES de la PEAU Dartres Croûtes **ECZÉMAS**

Plaies des Jambes, Boutons, Démangeaisons.

ANÉMIE Faiblesse, Asthme, Toux, Bronchites, Gastrite, HERNIE, HEMORRHOIDES.

MALADIES SECRÈTES

Ecoulements, Echauffements, Vices du Sang, etc.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du **PAPIER d'ARMENIE**
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du **PAPIER D'ARMENIE** au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.
EN VENTE PARTOUT
GROS : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echantillons gratis.*

AUX SOURDS

Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par les Tympans artifiels de Dr. Nicholson, a remis à son institut la somme de 25.000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympans puissent les avoir gratuitement. S'adresser à A. T. Hale, secrétaire, 22, St. Bride Street, Londres, E. C.

AUBERGE DU TIVOLI
Près du Casino SISTERON
TENU PAR
HENRI BACHELIER

Dans cet établissement on trouve tout le confortable de la bonne cuisine bourgeoise; ainsi que des salles, chambres, grandes écuries et remise. Une salle à titre gracieux est à la disposition des Sociétés, réunions etc., etc.

FABRIQUE DE PATES ALIMENTAIRES

PATES ET SEMOULES SUPÉRIEURES POUR POTAGES
Spécialité de Pâtes pour les Troupes
ON TRAITE DES MARCHÉS A LIVRER AVEC MM. LES FOURNISSEURS pour la durée des ADJUDICATIONS

LOUIS AUDEMAR
Rue Saunerie, SISTERON (Basses-Alpes)

TOUTES LES PATES SONT GARANTIES PURE Semoule de Blé dur TANGAROK ET AFRIQUE
PRIX MODÉRÉS

VERITABLE FER BRAVAIS
RECONSTITUANT ET TONIQUE
L'emploi des gouttes concentrées de **Véritable Fer Bravais**, sans odeur ni saveur, est recommandé par tous les Médecins aux *personnes anémiées* par les Privations, l'Age, la Maladie, le Surmenage. Il procure rapidement **Force, Vigueur, Santé et Beauté.** — Flacon : **5 fr.**; 1/2 Flacon : **3 fr. 50.** Se méfier des Contrefaçons et Imitations. Le FER BRAVAIS ne se vend ni en Vin, ni en Elixir.
PHARMACIE CENTRALE DU NORD (la plus vaste de PARIS) 122 et 124, RUE LAFAYETTE) et dans toutes les Pharmacies.

MANUFACTURE DE CHAPEAUX
FEUTRE & MERINOS
NOÈL CLÉMENT
SISTERON, (Basses-Alpes)
FORMES de CHAPEAUX - FEUTRE et PAILLE
FOURNITURES POUR MODES — DÉPOT DE ROTINS
CASQUETTES ET BERRETS

BANQUE FRANÇAISE
18, Boulevard Montmartre, PARIS
PRETS sur toutes successions en France.
ACHAT de Nues-Propriétés et Usufruits, Constitution de Rentes viagères.
à un taux beaucoup plus élevé que les Cies d'Assurances
REMISE AUX INTERMÉDIAIRES
Téléphone N° 133-26.

PHTISIES, BRONCHITES, ASTHME, COQUELUCHE, ENROUEMENTS
Guéris en aspirant la
CIGARETTE LAGASSE
Régénérateur des organes respiratoires
Prix : 1 Fr. le paquet *franco poste*
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Alsace-Lorraine
11, rue Lafayette, PARIS, et toutes Pharmacies

FUMEURS
Ne fumez qu'un papier à Cigarette
"LE CYCLISTE"

G. AUBERT
165, rue de Paris, MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine).
CAHIER A BOUT AMBRÉ
CAHIER GOMMÉ, FERMOIR INUSABLE

MACHINES A COUDRE
De Tous Systèmes
Bicyclettes en Tous Genres
ATELIER DE RÉPARATIONS

Prix Très Réduits
L. ROUBAUD
HORLOGER-ELECTRICIEN
Rue de Provence, SISTERON
Vente et Location de Mandolines

LOUIS FIDÈLE
Route de Noyers — Sisteron
Bois de Construction et de Menuserie, Briques, Plâtres, Ciment, Chaux, Tuiles et Malons
Fournitures Générales pour Maçonnerie

A VENDRE
Pour Cause de Santé
MAGASIN DE CHAUSSURE
S'adresser au Bureau du Journal

SISTERON-JOURNAL
EST EN VENTE
à MARSEILLE : chez M. GAUCHON Cours Belzunce.
à AIX chez M. César MARTINET Cours Mirabeau.

TRAITEMENT DE l'ANEMIE ou CHLOROSE de la PÂLES COULEURS (Maladie des Jeunes Filles) PAR LES PILULES FERRUGINEUSES DU Docteur BLAUD
Le nom BLAUD est gravé sur chaque Pilule
A. Sciorelli PARIS

XÉRÈS VERMOUTH

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS **CUSENIER**
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS — Direction : 226, Boulevard Voltaire, Paris.

Contre la **CONSTIPATION** *et ses conséquences:*
EMBARRAS GASTRIQUE, MIGRAINE, CONGESTIONS, etc.
PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES
EXIGER les VÉRITABLES avec l'*Etiquette* ci-jointe en 4 couleurs et le NOM du DOCTEUR FRANCK
1 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 grains); 3 fr. la Boîte (105 grains).
Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.
VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

MERCERIE BONNETERIE
HENRI REBATTU
SISTERON (Basses-Alpes)
GRAND CHOIX DE
COURONNES MORTUAIRES
PERLES et MÉTAL
ARTICLES FUNERAIRES EN TOUS GENRES
PRIX MODERES

PLUS de CONSTIPATION
Par l'emploi de la
TARTRORHEINE CHARLARD
Pilules laxatives et fortifiantes
DOSE : Une pilule au dîner ou le soir agit le lendemain matin.
PRIX : la boîte de 60 pilules : **3 fr.**
Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.
Pharmacie CHARLARD, 12, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS.

SAVON DENTIFRICE CHARLARD
Le meilleur Dentifrice antiseptique
Pour entretenir les dents, gencives, muqueuses, et pour éviter les accidents buccaux :
APHTES, GENGIVITES, STOMATITES, etc.
Prix de la boîte porcelaine : **3 fr.**
Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.
Pharmacie CHARLARD, 12, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS.

Anciennes Maisons MICHEL et ASTIER fils
LIBRAIRIE — PAPETERIE — RELIURE
Vve AUBERT ET Cie SUCCESSEURS
SISTERON (B-ALPES)

Madame Veuve AUBERT, à l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'acquerir le fonds de Librairie-Papéterie de M. Astier fils. Comme par le passé, les nombreux clients de cette Librairie, seront assurés d'y trouver un assortiment complet de fournitures pour les Ecoles, Bureaux et Administrations.

Madame Veuve AUBERT remercie d'avance les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON